

e Le Club pour le Développement Durable est un concept original qui permet aux communes de notre agglomération d'échanger sur les actions remarquables et les meilleures pratiques de développement durable.

Depuis sa création en 2006, la variété des thèmes abordés n'a cessé d'enrichir les débats dans une réelle dynamique de recherche-action pragmatique au service du développement durable.

Dans un territoire en perpétuelle évolution, le Club tient activement une veille territoriale qui a pour objectif de faire apprécier la réalité des actions mises en place par les communes, créant un véritable réseau de villes. Les sujets de fond, les thèmes d'actualité, les innovations, les expériences réussies et les interrogations sont appréhendés en toute simplicité.

Fort de son expérience, le Club peut efficacement contribuer à l'élaboration des nouvelles politiques communautaires en matière de développement durable comme ce fut le cas par exemple pour le Plan Climat du Grand Lyon.

Nous vous proposons dans ce document un panel de nos travaux thématiques les plus récents.

#### Michel Reppelin

Président du Club pour le Développement Durable Vice-Président du Grand Lyon chargé du Développement Durable Maire de Collonges-au-Mont-d'Or





## **POURQUOLUN CLUB?**

## Partager pour progresser ensemble

Plus que jamais, les communes et les territoires sont engagés dans des actions et des démarches au service du développement durable.

Plus l'action progresse, plus de nouvelles thématiques à approfondir émergent, plus des questions et débats nouveaux méritent d'être posés. La nécessité de disposer d'un espace de rencontre, de partage des expériences existantes, de mutualisation des acquis mais aussi d'expression de questions émergentes, et de débat au service de l'innovation locale, est avérée.

### **QU'EST-CE QUE LE CLUB POUR** LE DÉVELOPPEMENT **DURABLE?**

## Une scène originale

Le Club pour le Développement Durable permet au Grand Lyon et aux communes d'animer et d'accompagner → Créer un espace la prise en compte du développement durable de manière partenariale (quatrième orientation de l'Agenda 21 approuvé en

L'objectif vise la création sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Lyon d'un lieu d'échange d'expériences, d'approfondissement thématique, de diffusion des pratiques.

Sa mise en œuvre a été confiée à la Mission Coordination Territoriale, qui assistée par le service de la stratégie d'agglomération, mobilise des contributeurs internes et externes sur les volets environnementaux, sociaux et économiques.

# **SES OBJECTIFS:**

# Partage, débat et promotion

- → Articuler des initiatives communautaires et communales dans un principe de subsidiarité.
- d'échange d'expériences, d'approfondissement thématique et de diffusion des pratiques et actions remarquables entre les communes, le Grand Lyon et les instances de l'État.
- → Être un centre de ressources et un lieu de sensibilisation au service des communes et des territoires
- → Dégager les cohérences et mettre en valeur les actions des communes par la veille territoriale.
- →Être un laboratoire d'idées permettant d'enrichir certaines politiques publiques communautaires par l'expérience de l'action des communes.

### À QUI S'ADRESSE LE CLUB?

# Élus et techniciens des communes

Le Club pour le Développement Durable propose une participation active d'acteurs d'origines diverses. Lors des rencontres, élus des communes de l'agglomération et du Grand Lyon, techniciens territoriaux, partenaires institutionnels et associatifs et monde de l'entreprise apportent leurs compétences, expériences et expertises utiles à l'enrichissement mutuel.

## SON FONCTIONNEMENT Information, échange,

approfondissement

Les sessions de travail abordent les sujets souhaités par les communes en s'appuyant sur :

- → Les séances plénières : "informer et échanger" sur des démarches nouvelles et / ou innovantes, portées par l'agglomération, ou par des communes.
- Les ateliers thématiques : travailler avec un nombre plus restreint de participants sur certaines thématiques émergentes ou pour lesquelles un besoin fort d'approfondissement a été Ils visent à identifier des bonnes pratiques et des outils, lyonnais ou externes, à les diffuser et les valoriser.
- → Des visites de terrain à developper permettant d'apprécier concrètement les réalisations les plus remarquables.

# LE CLUB EN QUELQUES CHIFFRES

**18** rencontres en plénières et ateliers entre juin 2006 et juin 2011.

De 50 à 100

Participants à chaque rencontre.

Plus de 100 interventions, apportant des témoignages nationaux, d'agglomération, ou de communes du Grand Lyon.

### LES GRANDES THÉMATIQUES ABORDÉES

- L'énergie-climat,
- L'éducation au Développement Durable.
- Le volet social : le vieillissement, l'insertion par l'économie, la coopération décentralisée,
- La charte de l'arbre,
- Les agendas 21 locaux, les dispositifs nationaux et outils communautaires.

Ces thématiques ont éclairé la réflexion des participants sur les cinq finalités (1) aujourd'hui retenues au niveau national et par les collectivités s'engageant en matière de développement durable :

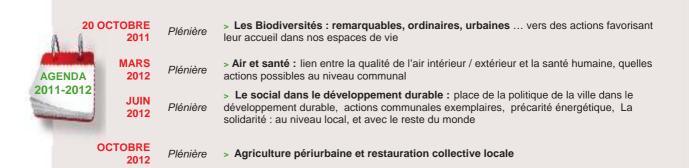
- Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles et des milieux.
- Finalité 3 : Épanouissement humain de tous.
- Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarités entre territoires et générations.
- Finalité 5 : Production et consommation responsables.

### **RAPPEL DES 10 DERNIÈRES RENCONTRES**

08/04/2009	Atelier	> Évolution du volet social de l'observatoire du développement durable : quel usage pour les collectivités locales
19/05/2009	Plénière	> Plans climats territoriaux : quelles complémentarités entre les communes et le Grand Lyon ?
24/09/2009	Plénière et atelier	> Charte de l'arbre
25/01/2010	Plénière	> Bilan du club, retour d'expérience de 3 années d'existence, quelles perspectives ?
Mars - Avril 2010	3 ateliers	> Face au vieillissement dans un esprit de développement durable
24/06/2010	Plénière	> Participation citoyenne dans les Agenda 21
08/10/2010	Plénière	> Élaboration d'une nouvelle charte de l'arbre déclinable à l'échelle communale
20/10/2010	Plénière	> Eco-citoyenneté à l'école
07/12/2010	Plénière	> Plans climats d'agglomération et communaux : la contribution des communes
21/04/2011	Plénière	<ul> <li>Actualité et points d'avancement des démarches globales de développement durable et Agenda 21 locaux</li> </ul>

L'ensemble des comptes-rendus est disponible sur www.grandlyon.com/glt

### CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES



<sup>(1):</sup> Cadre de référence national pour des projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, 2005

Albigny-sur-Saône • Bron • Cailloux-sur-Fontaines • Caluire-et-Cuire • Champagne-au-Mont-d'Or • Charbonnières-les-Bains • Charly • Chassieu • Collonges-au-Mont-d'Or • Corbas • Couzon-au-Mont-d'Or • Craponne • Curis-au-Mont-d'Or • Dardilly • Décines • Ecully • Feyzin • Fleurieu-sur-Saône • Fontaines-Saint-Martin • Fontaines-sur-Saône • Francheville • Genay • Givors • Grigny • Irigny •Jonage • La Mulatière • La Tour de Salvagny • Limonest • Lissieu • Lyon 1er arrondissement • Lyon 2e arrondissement • Lyon 3e arrondissement • Lyon 4e arrondissement • Lyon 5e arrondissement • Lyon 6e arrondissement • Lyon 7e arrondissement • Lyon 8e arrondissement • Lyon 9e arrondissement • Marcy l'Etoile • Meyzieu • Mions • Montanay • Neuville-sur-Saône • Oullins • Pierre Bénite • Poleymieux-au-Mont-d'Or • Rillieux-la-Pape • Rochetaillée-sur-Saône • Saint-Cyr-au-Mont-d'Or • Saint-Didier-au-Mont-d'Or • Saint-Fons • Saint-Genis-Laval • Saint-Genis-les-Ollières • Saint- Germain-au-Mont-d'Or • Saint-Priest • Saint-Romain-au-Mont-d'Or • Sainte-Foy-lès-Lyon • Sathonay Camp • Sathonay Village • Solaize • Tassin-la-Demi-Lune • Vaulx-en-Velin • Vénissieux • Vernaison • Villeurbanne

## 10

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

ADEME • Agence Locale de l'Énergie • RHONALPENERGIE • SIGERLY • SYDER

#### CONTACT

Communauté urbaine de Lyon Mission Coordination territoriale 20 rue du Lac - BP 3103 69399 Lyon Cedex 03

tél.: 04 78 63 49 34 fax: 04 26 99 38 97 e-mail.: clubdd@grandlyon.org

www.grandlyon.com/glt







MCT